



**HAL**  
open science

# Gallo : nommer la langue, exister, la quadrature du cercle

Francis Manzano

► **To cite this version:**

Francis Manzano. Gallo : nommer la langue, exister, la quadrature du cercle. Le nom des langues-IV. Nommer des langues romanes., 2016. hal-03168253

**HAL Id: hal-03168253**

**<https://hal.science/hal-03168253>**

Submitted on 12 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Francis Manzano**

### ***Gallo : nommer la langue, exister, la quadrature du cercle***

Dans le panorama des langues régionales de France la position du gallo appelle une attention toute particulière. Langue très (ou trop) proche du français, il semble courir en permanence le risque d'être secondarisé, évincé, par cette langue nationale, véhiculaire et de prestige. Il a dû donc très tôt trouver structurellement des lignes de motivation en s'adaptant étroitement tant au terrain rural qu'aux rouages institutionnels qu'il tente d'investir depuis plusieurs années. Un véritable grand-écart dont on va comprendre l'origine.

Sans doute peut-on de prime abord le rapprocher des différents rameaux de la langue d'oïl, qui se trouvent dans une situation sociolinguiste à maints égards comparable. Mais en même temps il possède la particularité d'être adossé à l'une des langues indo-européennes les plus intrigantes d'Europe, le breton, par son appartenance à une famille globalement marginalisée et repoussée depuis plus de deux millénaires vers l'ouest du continent. Cette spécificité a des conséquences tant positives que négatives.

D'autres langues romanes d'oïl ou d'oc peuvent également être adossées à des langues non romanes : *picard* vs. *flamand*, *lorrain roman* vs. *francique*, *béarnais* vs. *basque* etc. La différence principale est que les langues non romanes de ces paires sont à chaque fois prises dans des dynamiques véhiculaires et institutionnelles qui font que ces langues peuvent être conçues comme parfaitement établies et dominantes à un autre niveau, directement ou indirectement (cas, points par points : du néerlandais [France, Belgique, Hollande], de l'allemand [Allemagne et pays de langue allemande], du basque ou *euzkara*, bénéficiaire d'un mouvement de récupération autonome en Espagne depuis une trentaine d'années). La seule chose qui se rapproche un peu de cela est la dynamique galloise au Royaume-Uni (Pays de Galles, Cymru), mais on voit bien que la continuité transfrontalière n'est plus assurée, contrairement aux cas précédents. En résumé, tout se passe donc comme si breton et gallo étaient diachroniquement et structurellement pris dans un piège "finistère" qui les réunit en dépit de leurs antagonismes mécaniques et idéologiques.

Du climat hautement identitaire et passionnel qui accompagne ce mouvement historique de recul, le gallo tire profit, récupérant une bonne part du mystère et de l'autorité culturelle qui accompagnent le breton et la Bretagne. Il y a pourtant difficulté à s'assumer, à se nommer, bref à exister de manière moderne quand on est locuteur natif de Haute-Bretagne.

### **Territoire et noms de la langue, réalités et difficultés**

Dans les médias, les institutions, la toile WEB, il est donc devenu assez usuel de se référer au *gallo*, langue de Haute-Bretagne. Que l'on soit là en présence d'un processus de construction identitaire toujours en cours ne fait guère de doute. Il n'en reste pas moins que les discours officiels, ceux de l'État français (à travers le Ministère de l'Éducation Nationale notamment) ou des organismes régionaux (Conseils Généraux, Conseil Régional), reconnaissent une personnalité croissante au gallo. On commettrait toutefois une erreur si l'on pensait que cette montée statutaire provient d'un profond mouvement parti du terrain et traduisant une volonté directe, expresse, des locuteurs d'une langue vivante du terrain. En réalité,

les succès du mouvement actuel reposent sans doute sur l'activisme des militants et associations. Mais en même temps, cette action n'aurait pas aussi bien porté si elle n'avait pu se fonder sur une langue réellement parlée sur le terrain. C'est une des particularités du gallo, qu'il faut immédiatement pointer. Entraînés de longue date à une diglossie bien répartie, stable, équilibrée, entre français [pour les aspects centraux et formels] et parlure locale [pour le travail paysan, les relations de proximité etc.], les locuteurs de Haute-Bretagne ont permis au gallo de vivre en déterminant sa propre niche écolinguistique et en garantissant ainsi, beaucoup mieux que des langues comme le breton ou l'occitan (à priori distantes du français et en principe protégées par cette distance), la transmission et donc la perpétuation de cette langue.

On trouvera le détail de cette analyse dans Manzano (2005).

Sur les taux de pratique et de vitalité du gallo, les praticiens du terrain savent bien qu'à quelques dizaines de kilomètres de Rennes, le modèle de répartition que j'évoque ici est largement fonctionnel, mais pas toujours visible, car le plus souvent caché aux étrangers. La présence d'un extérieur provoque assez rapidement le recours au français le plus "régulier" possible et donc le déport d'un registre à l'autre<sup>1</sup>. Outre ce constat de terrain, les sociolinguistes rennais ont tenté de mesurer cette rémanence remarquable du gallo au milieu de la décennie 2000-2010. Cette tentative d'objectivation a donné lieu à un rapport de Philippe Blanchet & André Le Coq (enquêtes de 2004-2005), disponible sur internet et cité dans la sitographie [<http://www.prefics.org/credilif/travaux/RapportGallo1.pdf>].

D'après les conclusions de ce rapport, "entre 5 et 10% de la population (selon divers facteurs sociolinguistiques énumérés) parle le gallo, le double le comprend". Comme l'enquête révèle par ailleurs un phénomène de sous-déclaration des pratiques gallésantes, et si l'on retient 10% (ce score pourrait assez bien se rapprocher de la réalité, c'est du moins un ordre d'idée), cela voudrait donc dire que pour une population témoin d'environ 1 million de personne en Ille-et-Vilaine, environ 100 000 parleraient le gallo, et on passerait à 200 000 en élargissant à ceux qui le comprennent. En ajoutant les locuteurs des Côtes d'Armor (moins nombreux), on arriverait toutefois à un ensemble d'environ 160 000 (+/-) locuteurs réguliers du gallo<sup>2</sup>. En ajoutant ceux qui le comprennent sans l'utiliser régulièrement, on voit bien qu'il s'agit là sans doute d'une langue régionale menacée. Menacée, mais pas à proprement en danger dans l'immédiat, contrairement au breton. Toutefois, breton et gallo figurent désormais au niveau 2 des langues dites "sérieusement en danger" établie par l'UNESCO (Moseley 2010). Pour comparer, la plupart des estimations donnent 200 000 locuteurs (parfois moins, parfois plus) pour le breton, soit environ 5 % de la Basse-Bretagne, d'après le sondage TMO de Fañch Broudig (2007). Si tous ces cumuls sont bons, on comprend alors que si le breton est encore numériquement plus fort que le gallo dans l'absolu (mais réparti sur 3 départements et une plus grande surface), il est en réalité bien plus en retrait en part relative, ce qui prouve manifestement une usure plus rapide des *badumes* (voir plus loin) et donc un recul inquiétant sur le terrain<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> On remarquera toutefois, signe au fond intéressant et significatif, que de nombreuses personnes âgées en campagne sont incapables de pratiquer ce déport.

<sup>2</sup> Et pourtant le même rapport évoque une "chute importante de la pratique et de la transmission depuis quelques décennies".

<sup>3</sup> On est bien obligé de faire un lien entre ces vitesses relatives de retrait et les affrontements plus ou moins larvés entre militants du breton et militants du gallo. Certains échanges actuels sur le net semblent montrer qu'en dépit des discours politiquement corrects, la tension qui caractérisait la décennie 70-80 (époque de Gilles Morin) et qui s'était assoupie jusqu'aux années 2000, est en train de se ranimer. Voir, parmi d'autres, le site de l'agence Bretagne Presse et les vifs échanges de lecteurs. Plus d'un blog confirme par ailleurs cette ambiance.

En outre, comme j'ai tenté de l'expliquer en 2005, il est à peu près évident que la proximité entre gallo et français tend à retarder la rupture et le recul francs. La reprise potentielle est toujours possible en pays gallo, quel que soit l'âge des locuteurs ; nous avons différents indices de cela. Cette possibilité est quasiment exclue dès lors que le breton n'est plus transmis, en sachant par ailleurs que l'école amène un breton différent du breton local<sup>4</sup>. Quand celui-ci est perdu, on n'y peut revenir.

Parmi les traits singularisant ou "estampillant" le gallo par rapport aux langues d'oïl au sein de l'Éducation Nationale, on cite souvent l'existence d'une option de gallo proposée au baccalauréat, ce qui semble consacrer un bon statut.

Comme le rappelle André Le Coq (2009) à ce propos, cette « option facultative aux baccalauréats généraux et technologiques sera d'abord refusée en 1983 au motif que le breton, langue régionale, figure déjà dans la liste des langues offertes au baccalauréat. Elle sera implantée en 1984. ». Le gallo a donc effectivement été reconnu, validé, contrairement à la plupart de ses voisins proches (ceci le caractérisait donc à l'intérieur des zones d'oïl), pendant une vingtaine d'années, avant de voir cette épreuve optionnelle disparaître à nouveau en avril 2002.

Aujourd'hui la situation dans l'enseignement primaire est assez bonne, notamment dans quelques régions rurales d'Ille-et-Vilaine (35) et des Côtes d'Armor (22), ces deux départements jouant toujours un rôle pilote<sup>5</sup>. Elle l'est déjà moins dans le secondaire. Pour ces deux ordres, Le Coq (2009) faisait état pour la rentrée 2008-2009 de 1 400 élèves en primaire, 226 en collège, 233 en lycée. La situation n'est pas très bonne non plus dans l'enseignement supérieur où les tentatives d'introduction du gallo (pourtant bien limitées) sont régulièrement mises en échec, marquées par la discontinuité mais aussi, souvent, par du dédain<sup>6</sup>. En cela, par exemple, la comparaison ne peut être soutenue avec le voisin breton (lequel offre les cursus complets d'un département universitaire de langue et culture à Rennes et à Brest).

Dans ce contexte très incertain, instable, on ne peut que souligner la ténacité des enseignants et militants face aux attitudes souvent déconcertantes des pouvoirs publics. Mais on doit remarquer aussi que la discontinuité manifeste, la frilosité, traduisent aussi un certain nombre de réticences ou de réserves quant au statut du gallo. Par exemple, si l'introduction en primaire ne pose pas de problèmes fondamentaux (se faisant donc sans le consentement explicite des enfants), il est également évident que les adolescents lycéens ont un problème de représentation du gallo au sein du marché des langues. Le lien à l'histoire sociolinguistique du

---

<sup>4</sup> Comme le prouvent très clairement les programmes d'enseignement du gallo, le système joue très bien de la complémentarité gallo-français, ce qui facilite régulièrement la réimplantation.

<sup>5</sup> On peut se reporter à la carte des lieux d'enseignement, CNDP Rennes, infra, Références, Sitographie [Région Bretagne].

<sup>6</sup> En dernier lieu, l'université Rennes-2 a relancé un enseignement de *gallo (initiation)* en 2008, après une tentative antérieure d'option de DEUG, soldée par une suppression en 2002 (divers, dont Le Coq Jahier 2008). Bien entendu, on parle ici du gallo en tant que langue. La recherche sociolinguistique sur le gallo à l'Université Rennes 2 ne s'est jamais démentie à Rennes, de la décennie 90 (Département des Lettres, CELLAM, laboratoire « Ethnotextes... », CREDILIF) à nos jours (PREFics, EA 4246). Plusieurs observateurs font état de la même discontinuité en matière de formation des professeurs de gallo, ce qui concerne l'ancienne École Normale et l'IUFM de Rennes.

gallo revient donc à cette occasion, cette langue étant inévitablement resituée dans le cadre d'une préoccupation de modernité et d'utilité.

\*

L'action des militants a été en effet décisive dans cette reconnaissance publique d'une langue romane de Bretagne qui serait le gallo, comme le breton serait en parallèle la langue celtique de la même région de Bretagne.

Comme on vient de le souligner, diverses institutions sont depuis quelques années acquises à l'existence incontestable d'un gallo, mais aussi une partie de la population rurale de Haute-Bretagne. Celle-là même qui, il y a peu encore, n'y voyait qu'un patois, un français "déformé" ou "écorché", un "mauvais français" (Walter 1991, Manzano 1996 : 32-35).

Désormais il n'est plus rare de rencontrer des locuteurs « moyens », d'âges différents, ne remettant pas en doute l'existence de cette langue, déclarant qu'ils comprennent le gallo, le parlent etc., bref qui reconnaissent ce taxon, même en souriant. Le périmètre et la réalité pragmatique semblent donc avoir bien progressé, notamment dans les campagnes<sup>7</sup>. L'École est pour beaucoup dans ce progrès terminologique, ainsi que les médias, qui reprennent volontiers le discours institutionnel à leur compte.

Comme dans bien d'autres régions, on pourrait faire remonter le militantisme à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle : il a toujours existé des personnalités locales tendant à valoriser les parloirs du lieu, généralement sur un plan historique et patrimonial. Avant la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le gallo était donc le plus souvent identifié (et défendu) comme une sorte de complément, d'additif à la connaissance de l'Histoire de France et de son folklore. Chez les plus en pointe, il apparaissait plus particulièrement comme un témoignage savoureux de ce qu'avait pu être le vieux français, perception qui de facto enferme le gallo dans sa relation à l'histoire de la langue française.

Les points de vue militants actuels ne sont guère visibles à cette époque, tant la grande masse des observateurs est alors convaincue qu'une seule langue ne peut/doit s'écrire et s'enseigner, le français. La proximité typologique entre « patois » paysan et français joue d'ailleurs plutôt contre la langue locale, discréditée. Comme je l'ai rappelé récemment (Manzano 2011 : 357), c'est une conception très normale au tournant XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup>, qu'exprime à sa manière le dialectologue Jules Gilliéron (1918 : 258) lorsqu'il oppose « le français, langue claire qui satisfait nos besoins modernes et dont la supériorité a été reconnue par les étrangers » aux parlers régionaux<sup>8</sup> « dans leur pauvreté génétique, dans leur misère actuelle ».

Le militantisme contemporain est bien différent, car le projet essentiel est de faire du gallo une langue comme une autre (vs. un patois de paysans), une langue à ne pas confondre avec les autres (notamment le français), une langue disposant des mêmes droits que les autres (droit à normativisation, droit à une écriture, droit à un statut sociétal, droit à un

---

<sup>7</sup> Cette remarque ne vaut peut-être pas pour toute la Bretagne gallèse, mais je me base ici sur des observations personnelles continues depuis mon arrivée dans le Coglais en 1991. Seule une poignée de militants associatifs utilisaient alors le terme, non sans défiance des habitants. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. En cela, malgré les critiques que l'on est amené à faire, le domaine gallésant s'est semble-t-il inscrit en deux/trois décennies dans une "normalité" distributionnelle des langues régionales de France. On serait donc réputé parler gallo à Fougères ou à Lamballe, comme on parlerait occitan à Narbonne, catalan à Rivesaltes et breton à Quimper. À première vue au moins les choses semblent nettes, bien que le détail des faits soit ravageur.

<sup>8</sup> Dont il n'exclut même pas le provençal, réformé par Frédéric Mistral et pourtant salué par certaines élites quelques années plus tôt.

enseignement etc.). Il est donc très cohérent que l'un des sous-objectifs de ce programme général, mis en branle à la fin de la décennie 1960-1970, ait été de sceller (en la retournant définitivement, cf. ci-après) une appellation définitive et incontestable, celle de *gallo*. On s'inspirait ainsi des résultats du militantisme général et des vedettes comme l'occitan ou le breton. Il y aurait donc désormais le gallo, comme il y a le catalan, le corse etc. Un mouvement comparable porte sur différentes sections de la langue d'oïl, mais à ce sujet plus une variété semble éloignée (typologiquement et géographiquement) du centre plus elle paraît en mesure de s'affirmer et de s'autonomiser. Aussi le *gallo* ou le *picard* jouissent-ils d'une reconnaissance apparemment plus grande que le *normand* ou le *champenois*<sup>9</sup>. Dans le cas du gallo qui nous occupe, on l'a déjà suggéré, la distance et le droit « autonome » sont également accrus par l'adossement à la Bretagne et à la langue celtique, fondatrice d'un puissant mythe de la résistance dans cette province, qui serait en somme la plus vaste et la plus conservatrice de France.

Outre le militantisme des institutions, d'autant plus fort et efficace qu'il est l'un des plus récents en France (type Bretagne Gallèse, Maezoe etc.)<sup>10</sup>, les zones d'éducation prioritaires ont joué un rôle qu'il était difficile de soupçonner il y a 30 ans de cela. À cette époque, un constat de handicap scolaire est effectué, qui concerne notamment différentes régions rurales d'Ille-et-Vilaine. Difficultés de verbalisation, retards en classe de français, comme l'a très souvent rappelé Christian Leray (notamment 1996 : 81-91). La création de zones d'éducation prioritaire (ZEP) permet de faire apparaître que la valorisation du « substrat » gallo pouvait être un levier positif. Sans qu'on puisse parler d'une véritable reconquête de terrain, il est certain que par ce biais le gallo s'est établi de plus en plus sûrement dans la conscience collective, car en modifiant les élèves il a modifié les parents, les grands-parents (qui gardent bien souvent les petits-enfants et échangent avec eux). Pour bien des ruraux, le patois difficile à assumer est ainsi devenu une langue à part entière puisque l'institution scolaire en garantissait l'authenticité, lui offrait un droit de cité au sein du temple français. Cet effet de cascade a rejoint le travail soutenu des associations de toutes sortes (musiques, danses régionales, associations ruralistes, hospitalières [personnes âgées], communautés de communes etc.). Assurément, un tissu culturel s'est recréé dans ces zones d'abord perçues comme « attardées ». Le mouvement semble s'étendre sous nos yeux sans qu'on puisse voir encore jusqu'où il peut aller<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> On peut ainsi remarquer que dans l'ouvrage collectif dirigé par Henri Giordan (Giordan 1984) seuls le gallo (Gilles Morin) et le picard (Jacques Landrecies) figuraient explicitement au sein d'une rubrique *Les langues d'oïl* (: 93-102).

<sup>10</sup> Ce militantisme, comme beaucoup d'autres, remonte à la décennie 1960-1970. Autour de personnalités comme celle de Gilles Morin (voir Boujot 1987), Christian Leray, André Le Coq, gagne cette idée qu'il existe une Bretagne romane (ou parent pauvre) qu'il faudrait corréliser à la Bretagne celtique, quant à elle sous les feux de l'actualité, comme l'Occitanie, le Pays basque ou la Corse. Cette double composante de la Bretagne sera le principal écueil très longtemps, ce qui permet de comprendre la difficulté structurelle d'asseoir un mouvement militant gallésant dans les années 1970-1980, quand de nombreux militants du breton avaient le plus grand mal à admettre la moindre reconnaissance de ces patois de type français. Malheureusement, comme on l'a vu plus haut et comme on le reverra plus loin, ce mouvement de rejet tendrait plutôt à se réactiver en ce moment.

<sup>11</sup> Pour le connaître assez bien, je me servirai du cas du Pays de Fougères et du Coglais. Le canton de Saint-Brice en Coglès, par exemple, figurait dans les zones d'éducation prioritaires il y a une trentaine d'années. Des personnalités locales ont vivifié depuis, et avec constance, cette relation entre le gallo, l'École et la société civile. Si dans les années 90 bien des réserves confirmaient l'enquête de Walter (1986, les gens préférant clairement parler de « patois »), l'appellation gallo ne surprend plus ou n'irrite plus grand monde, elle est devenue assez usuelle toutes générations confondues. D'autre part, les temps festifs « gallésants » sont nombreux et se multiplient, notamment autour des manifestations agricoles (foires, comices etc.). L'une des dernières associations, bien médiatisée, est la *Granjagoul*, officiellement fondée en 2008 et qui a prolongé l'action de groupes plus anciens et très actifs régionalement, comme l'*Association du Coglais* (de

\*

L'idéal ethno-identitaire est, communément, qu'une langue adhère à un territoire si possible net, circonscrit, balisé. Idéal certes bien théorique et démenti en plus d'une région du monde, mais qui reste assez souvent ancré dans les esprits, entraînant une équation *une langue = une culture = un territoire*.

Cette équation est plutôt bien réalisée par le breton, cerné par ses frontières maritimes et sa frontière terrestre avec le gallo. Également authentifiée par sa typologie propre, la langue bretonne se présente donc aussi comme une langue d'une pièce et sans bavures dans l'espace géographique et dans les mentalités, ce qui accroît son prestige et souligne indirectement l'indécision qui concerne le gallo. Car ce dernier ne semble pas présenter pas de franche rupture vers le nord (Normandie) et l'est (Maine, Anjou<sup>12</sup>). Il est manifeste que les traits dialectaux séparant la Haute-Bretagne de ces voisins ne sont pas nombreux et surtout, n'ont pas d'incidence fondamentale sur l'intercompréhension entre ces diverses régions. Il ne peut donc y avoir de frontière linguistique de ce côté, sauf à s'en créer une, par exemple en survalorisant certaines prononciations et, surtout, en creusant la différence sur un plan plus globalement ethnique (traditions, mentalités, techniques agricoles, modes alimentaires etc.). En un mot, valoriser tous les traits permettant de s'affirmer Breton et donc de se différencier de l'est, tout en se rapprochant, autant que faire se peut, de l'ouest (Manzano 1994).

Il y a donc bien, de ce côté aussi de la Haute-Bretagne, de véritables difficultés quant à l'ethnogenèse d'un gallo, langue de Bretagne. Naturellement, ce sont les voisins qui permettent de les identifier et par suite de prévoir un règlement des problèmes. Mais évidemment c'est, de proche en proche, tout le domaine "gallo" qui se trouve ainsi enfermé dans une névrose sociolinguistique plus globale (Manzano 1995), car la difficulté identitaire se déroule implacablement jusqu'à la frontière occidentale, sur laquelle les matériaux historiques et linguistiques nous amènent maintenant à focaliser. Revenons ainsi aux origines des problématiques.

### **Acte de naissance, pragmatique et stylistique de la frontière**

Les premières mentions du *gallo* sont de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Après plusieurs autres, Abalain (2000 : 29) nous réfère à deux amorces de mandements du duc Jean IV, en 1371 :

(a) Jehan, duc de Bretagne, comte de Montfort, à nos receveurs general et particuliers de nos fouages et francage de Bretagne bretonnante, salut (.)

(b) Jehan, duc de Bretagne, comte de Montfort, à Sir Thomas de Melbourne, notre tresorier et receveur general et a ses lieutenants en Bretagne Gallou, salut (.)

---

périmètre thématique assez général) et *La Bouèze* (axée sur les contes et répertoires musicaux d'Ille-et-Vilaine, la *bouèze* désignant l'accordéon diatonique).

<sup>12</sup> On rappellera d'ailleurs que la section du NALF disponible pour cette région de l'ouest est l'*ALBRAM*, qui comme l'indiquent les abréviations concerne la Bretagne romane, l'Anjou et Maine (G. Guillaume & J.-P. Chauveau 1976-1983).

À partir de là, cette appellation reviendra régulièrement, ce qui semble démontrer sa réalité ethno-politique<sup>13</sup>. Dans le cadre d'une dynamique de constitution administrative et politique de la Bretagne, il y aurait certes deux composantes authentifiées, mais deux composantes que l'embryon d'État féodal ou post-féodal breton aurait à faire converger. Une convergence par principe difficile car la dynamique (ethnolinguistique cette fois) des deux ensembles est au contraire de diverger puisque un ensemble lui-même biface (Haute-Bretagne et/ou francophonie) semble s'augmenter spatialement, mécaniquement, du recul de l'autre (Basse-Bretagne)<sup>14</sup>.

À propos de la disparition mécanique moderne des locuteurs bretons, une approche intéressante s'est développée ces dernières années, exprimée dans quelques sites internet. Elle estime que les locuteurs perdus par le breton passeraient à peu près directement à la francophonie. Cette hypothèse présenterait évidemment l'avantage de ne pas faire du gallo le bénéficiaire direct de la mort du breton (donc de le déculpabiliser en ne relançant pas la vive polémique intra-bretonne). Cela pourrait être en partie vrai (à condition d'être vérifié) en milieu urbain de la zone bretonnante, les locuteurs semblant ici passer du breton au français populaire régional, c'est-à-dire à un ensemble en réalité fortement marqué par le substrat local breton. Mais le même processus nous ramène forcément au substrat gallo dans toute la zone frontière rurale entre Haute et Basse-Bretagne, là où précisément le breton recule sur le terrain. Cette fois c'est bien le gallo ou du moins le français rural gallésé qui semble se répandre dans les quartiers et secteurs perdus par le breton.

On sait que cette frontière du celtique et du roman s'est déplacée plutôt rapidement entre le X<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Elle s'est ensuite relativement stabilisée dans l'histoire récente, notamment entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles. Dans une communication scientifique, Paul Sébillot (1878 : 236) disait à ce sujet :

« Toutefois, considérée dans son ensemble, la ligne de démarcation de la Bretagne bretonnante et du pays gallo a peu varié depuis deux siècles ; c'est à peine si, sur cette longue ligne qui va de l'extrémité de la baie de Saint-Brieuc à l'embouchure de la Vilaine, la langue française a pu avancer de quelques kilomètres. »

On voit facilement que le cadre pragmatique est loin d'être neutre. Sébillot nous parle d'une « ligne de démarcation ». Quelques années plus tôt, Pitre-Chevalier (1845) évoquait quant à lui :

---

<sup>13</sup> On en trouvera un rappel de quelques occurrences dans le site internet de l'académie de Rennes [*Les traces historiques du gallo*], à l'adresse suivante :

[http://www.cndp.fr/crdp-rennes/crdp/crdp\\_dossiers/dossiers/gallo/images/histoire/tableau.gif](http://www.cndp.fr/crdp-rennes/crdp/crdp_dossiers/dossiers/gallo/images/histoire/tableau.gif)

<sup>14</sup> Il n'est pas inutile d'ajouter que le cadre historique donne une information supplémentaire de taille, car la Bretagne de Jean IV (par ses élites du moins) se développe dans une liaison privilégiée avec l'Angleterre (voir Thomas de Melbourne) mais aussi conflictuelle avec la France. Or les deux cours sont francophones, dans une période où par ailleurs l'ascension sociolinguistique et politique de la langue française est manifeste.

<sup>15</sup> Au X<sup>e</sup> siècle, le breton serait parlé du Pays de Dol à l'embouchure de la Loire, ce que divers éléments attestent, la toponymie en particulier.



« (.) une ligne de l'embouchure de la Vilaine à Châtelaudren, cette ligne est à peu près la muraille chinoise de l'idiome breton (.) »<sup>16</sup>

Ce thème de la « muraille de Chine », plus près de nous repris par Francis Favereau, pose bien un cadre intellectuel de la rupture, du dedans et du dehors, du pur et de l'ancien face à l'impur et au nouveau, du vrai et du faux. Une dynamique en même temps martiale et romantique de la progression qui nous fait voir le breton soumis à la pression extraordinaire du français, sorte de vedette de la résistance des langues celtiques face aux langues véhiculaires de l'Europe continentale, le français en premier lieu. Mais un français en somme secondé par le gallo des paysans sur le terrain.

On peut reprendre à Fañch Broudic, qui a produit un travail bien documenté sur le thème de la frontière (Broudic 1997), d'autres citations du XIX<sup>e</sup> siècle.

Michelet, 1831 : « La langue bretonne ne commence pas même à Rennes, mais vers Elven, Pontivy, Loudéac et Chatelaudren. De là, jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la vraie Bretagne, la Bretagne bretonnante, pays devenu tout à fait étranger au nôtre. »

Alfred de Courcy, 1840 : « Une ligne tracée de l'embouchure de la Vilaine à Châtel-Audren séparerait assez bien les deux parties de la province : en deçà de cette ligne, on n'entend parler que le français ou un patois bâtard ; mais le paysan de Basse-Bretagne a conservé l'antique idiome des Celtes... »

D'un côté il y a bien le breton, ciment de la « vraie » Bretagne ou « Bretagne bretonnante », au sein de laquelle, à l'époque du moins et au sein du peuple surtout, le français est fort peu et mal pratiqué, langue probablement étrangère pour une grande majorité. De ce conservatisme réel de la Bretagne, que l'on peut dire cette fois « profonde », rendra compte plus tard Pierre Jakez Hélias dans son célèbre *Cheval d'orgueil* (1975). Ce paysage linguistique déroutant, dans la ligne des approches révolutionnaires du début de siècle, ramène « l'étranger » au sein du pays France. Par un retournement compréhensible mais stigmatisant, la « vraie » Bretagne devient marge géographique ultime, en dehors de l'État français ou de la République (par sa langue et ses coutumes), opposition doublée par l'idée que le breton est « l'antique idiome des Celtes »<sup>17</sup>. C'est en partie juste car le breton est bien un aboutissement géodiachronique particulier de l'embranchement celtique des langues indo-européennes, sans doute le plus vigoureux parmi les langues celtiques de l'Europe moderne. Mais en tant que langue vivante, il n'a plus grand-chose à voir avec le celtique rencontré par la première romanisation, on pense au gaulois en particulier (à une époque où se met en place la mythologie des origines gauloises de la nation française)<sup>18</sup>. Si l'on poussait l'analyse plus loin, on pourrait voir que cette langue pseudo « antique »

---

<sup>16</sup> Cité par Fañch Broudic (1997).

<sup>17</sup> Pour une réflexion concomitante sur la construction de l'identité bretonne, voir encore Le Berre & Le Dû (1997).

<sup>18</sup> Cette mythologie fonctionne toujours, et peut-être de plus en plus, alors même que le breton recule à présent de manière catastrophique sur le terrain.

de la « vraie » Bretagne est en somme l'aïeul qu'il faut tuer pour qu'enfin le pays se modernise et devienne intégralement francophone. La suite, c'est-à-dire notre époque, se trouve dans ce droit fil, et le gallo en subit plus d'une conséquence.

Car que trouve-t-on en face, en Haute-Bretagne ? Du français, ou un « patois bâtard », comme l'écrit Alfred de Courcy. Cette association violente pour le gallo est constante, significative de l'ambiguïté qui pèse sur cette « langue », des échanges rapportés plus loin le démontrent. Car c'est la désignation même de langue qui est ainsi refusée, par principe, puisque l'on considère d'office le français comme la langue de la Haute-Bretagne<sup>19</sup>. Plus justement il y aurait une Bretagne « française », comme par ailleurs il y a globalement une France du nord également française (opposable à une France du sud)<sup>20</sup>. Plusieurs raisons se profilent.

D'une part les patois des campagnes de la Haute-Bretagne ont un air de famille évident avec le français, surtout si l'on considère des variétés diachroniques anciennes, comme le français de la Renaissance ou même du Moyen-Âge. La typologie, on va le voir, confirme bien cet apparemment manifeste et, d'ailleurs, avec un peu d'entraînement, on arrive à comprendre (par le truchement du français) ce que disent les ruraux de cette région<sup>21</sup>.

### **Péjorations et retournements : nom de la langue et affirmation**

Comme l'observait Émile Ernault (*Revue celtique*, 1881), le terme *gallot* (graphie possible pour *gallo*) correspondrait originellement à une désignation péjorative des gens de la Haute-Bretagne par ceux de la Basse-Bretagne et dans la langue de ces derniers, le breton (*gall* = "français, gaulois" + suffixe dépréciatif *-ot*), étymologie par ailleurs discutable<sup>22</sup>. On recense également, comme vu plus haut, des graphies de type *gallou* ou encore *gallou*<sup>23</sup>. Quand on consulte la base de données terminologiques contemporaine TermOfis (Office public de la langue bretonne), on obtient une liste très homogène quant au radical.

**Ofis ar galleg** | *m.* | Office de la langue française (OLF)

**Ofis Kebek ar galleg** | *m.* | Office québécois de la langue française (OQLF)

**sevenadur gallaouek** | *m.* | sevenadurioù gallaouek | expression gallèse

---

<sup>19</sup> Dans ce cas le gallo est du français, mais du français de ruraux, source de ce "français déformé" ou "écorché" qu'évoquent souvent les informateurs aux XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> siècles.

<sup>20</sup> Rappelons que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle notamment, nombre de linguistes opposent le « français » (= nord, langue d'oïl) au provençal (= sud, langue d'oc). Dans ce système binaire et antithétique, le gallo ou les parlers gallo font bien partie du nord.

<sup>21</sup> Tandis que dans le même temps, toujours par le truchement du français, il serait bien plus difficile de comprendre des gens du sud s'exprimant dans leurs patois maternels (= de langue d'oc, ou occitans). Cette épreuve ordinaire de l'intercompréhension, elle-même largement confirmée par la romanistique comparée, fait dire ensuite que l'occitan/langue d'oc est une langue, pas le gallo (et pas davantage le normand, le picard etc.).

<sup>22</sup>Étymologie rappelée par Claude Capelle (1988 : 29).

<sup>23</sup> Forme bretonne donnée par Francis Favereau dans ses dictionnaires (éd. Skol Vreizh). Elle désignerait le gallo, l'ancien gaulois, par extension le français, pour nommer "l'étranger à la Basse-Bretagne". Très intéressant également l'emploi figuré, mentionné par Favereau, celui de "bègue". Ce qui nous ramènerait au thème fréquent, pour ne pas dire universel, de la barbarie langagière des autres, des voisins.

**gallekadur** | *m.* | gallekadurioù | francisation  
**gallekaat** | *v.* | franciser  
**gallegouriezh** | *mass.m.* | francisme  
**gallegour** | *adj.* | franciste  
**galleger** | *m.* | gallegerien | francophone  
**gallegañ** | *n.v.* | francophonie  
**galleg** | *mass.m.* | français | *fre/fra*  
**gallek** | *adj.* | français  
**gallegadur** | *m.* | gallegadurioù | gallicisme  
**gallaoueg** | *mass.m.* | gallo  
**gallaouek** | *adj.* | gallo, gallophone, gallésant  
**gallaoueger** | *m.* | gallaouegerien | gallophone, gallésant  
**galleger unyezhek** | *m.* | gallegerien unyezhek | monolingue francophone  
**gallegañ** | *v.* | parler français

Ainsi, du point de vue breton soutenu, force est de constater la proximité des éléments de la série, même si la lexie *gallaouek/gallaoueg* (et formations secondaires : *galloueger*, *sevenadur gallaouek*) est plus spécifiquement celle qui s'applique à la Bretagne romane rurale. Le lien étymologique et pragmatique entre français et gallo reste fort, et s'il n'y a donc pas à proprement parler confusion entre les deux, on peut évoquer un doute, une collusion. Quoiqu'on fasse, l'un (le gallo) va difficilement sans l'autre (le français). Cette perception bretonne semble bien signifier une représentation en même temps interne-typologique et sociolinguistique. On reconnaîtrait là spontanément deux variétés d'une même langue, appelons-la français *lato sensu* (ou gallo-roman d'oïl), l'une : variété soutenue parlée et écrite par les élites (et les Bretons eux-mêmes, éventuellement), l'autre : variété parlée sur les terrains concrets et ruraux, le gallo.

On rappellera que le pays gallo se dit en breton Bro Gall<sup>24</sup> (Francis Favereau), ce qui paraît rétablir cette association intime entre Haute-Bretagne et France. Toutefois, la langue bretonne dispose désormais de la dénomination plus neutre de *Breizh-Uhel* pour la Haute-Bretagne, et *Gorre Breizh* pour la Bretagne orientale.

On effectue souvent des rapprochements avec les langues celtiques du Royaume-Uni. On peut alors remarquer qu'en gallois la même base (*gall*) semble désigner l'étranger, le gallois anglicisé, l'Anglais. Il y aurait ainsi un parallélisme entre le contact des langues en Grande-Bretagne et de ce côté-ci de la Manche, puisque dans les deux cas la dénomination ciblerait indirectement la pression des langues dominantes. Toutes ces formes corroboreraient en outre différentes attestations celtiques plus ou moins anciennes comme l'irlandais *gall* "étranger" ou le gallois *gal* "ennemi" (Dottin 1918 : 258).

À y regarder de plus près, le problème est sans doute plus complexe, mais on ne le développera pas outre-mesure. Comme le pensait Léon Fleuriot (1980 : 77), les Bretons insulaires auraient pu rencontrer des parlers gaulois vivaces subsistant toujours à leur arrivée et à la suite de leur installation :

Il faut souligner aussi que les habitants du pays s'appelaient encore eux-mêmes des *Galli*, même quand ils parlaient latin. De *Gallus* vient le breton *Gall* pour désigner le Français, et *Gallou* puis *Gallo* (du dérivé \**Gallowos*) pour l'habitant de la Haute-Bretagne.

---

<sup>24</sup> Le français (langue) se dit *ar galleg*, le Français (nationalité) étant *ar Gall*.

Si l'on suivait cette interprétation, on pourrait retrouver un fil discutable, mais à certains égards plausible. Les "Gallos", une partie d'entre eux du moins, pourraient être originellement des Gaulois, sans doute en partie ou intégralement locuteurs du gaulois, et vraisemblablement en bonne partie romanisés. Au bout du compte, l'opposition plusieurs fois évoquée entre Bretons et non-Bretons, avant d'être une opposition entre Bretons et Français/Romans, aurait pu être antérieurement une opposition Bretons [d'origine insulaire] vs. Gaulois [d'origine continentale]. Mais tout cela, on le voit bien, demanderait à être étayé.

Qu'on trouve des Gaulois à l'origine d'un parler gallo-roman ne constituerait certes pas une nouveauté, mais que le processus renvoie à un fractionnement ancien au sein même des langues et identités celtiques pourrait avoir bien des incidences ultérieures.

\*

Quelle qu'en soit l'origine profonde, l'appellation *gallo* s'est donc aujourd'hui répandue, ainsi que l'adjectif associé *gallèse*, notamment dans la lexie usuelle *langue gallèse*<sup>25</sup>. Que ces appellations proviennent d'une péjoration initiale par les « vrais » Bretons n'engendre pas de difficultés trop visibles. Cette série lexicale paraît de plus en plus déliée de ses assises historiques, neutralisée et donc plus acceptable. D'une certaine manière elle a été retournée par l'histoire récente, une partie des locuteurs de la Haute-Bretagne utilisant cette dénomination sans référence au contexte historique négatif qui vient d'être évoqué, ou revendiquant même pour certains (la frange militante) une appellation homogénéisante qui leur paraît configurer une "vraie" langue. Et qui surtout, de leur point de vue, coupe avec l'autre désignation péjorative de "patois" (de la langue d'oïl, ou, pire : du français).

### **Le gallo sous l'Ancien Régime**

On a vu le gallo mentionné dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Pour mieux apprécier les problèmes relatifs à l'authentification de cette langue sous nos yeux encore, on doit évoquer rapidement l'évolution du problème depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Comme le gallo est de longue date prisonnier de sa proximité par rapport au français et, comme les autres langues régionales de France, objet d'une péjoration croissante depuis l'interdiction statutaire des langues régionales, on a statistiquement peu de chances de le rencontrer entier ou assumé sous l'Ancien Régime<sup>26</sup>. En revanche, il est banal de le voir remonter sous la documentation

---

<sup>25</sup> Bien qu'elle n'ait pas disparu, la variante *langue gallaise* (qu'utilisait par exemple le folkloriste breton Paul Sébillot, fin XIX<sup>e</sup>) tend à céder la place à la précédente.

<sup>26</sup> On fait généralement, et de manière caricaturale, remonter l'interdiction (qui n'ira qu'en se précisant par la suite) à l'ordonnance dite de Villers-Cotterêts, sous le règne de François 1er (août 1539). En réalité, cette ordonnance s'inscrit elle-même à la suite d'une série d'ordonnances de même type qui avaient préparé le terrain depuis un demi-siècle environ en attaquant l'usage judiciaire et administratif du latin et, du même coup, des langues locales autres que le français dans ce domaine très "officiel". On remarquera que l'ordonnance de Villers-Cotterêts, pas plus que les autres, n'attaquait le domaine personnel des pratiques langagières. Chacun restait libre d'utiliser sa langue maternelle, breton ou gallo dans le cas de cette province récemment annexée par la France (1532). Il était en réalité bien difficile de faire autrement dans un royaume où le français était fort peu répandu en dehors de sa région "ethnique" de production (Ile-de-France et Pays de la

d'archives, archives françaises par définition dans cette région du Pays. Sous réserve d'études approfondies qui restent à mener, l'idée la plus correcte qu'on peut se faire de la Haute-Bretagne linguistique entre le XVII<sup>e</sup> siècle et la Révolution est sans doute celle d'une situation diglossique ressentie par tous comme une vraie diglossie interne à l'intérieur de la langue d'oïl<sup>27</sup>.

D'une part le gallo est une langue qui ressemble beaucoup au français, qui ressemble plus justement à ces variétés que cultivent les écrivains marotiques<sup>28</sup> ou les auteurs de comédies<sup>29</sup>. C'est une langue ordinaire qui doit s'entendre et se pratiquer partout, notamment encore dans les circuits populaires des grandes villes. Une langue constante dans les campagnes et de nombreux quartiers des grosses agglomérations. Une langue que l'on doit comprendre assez facilement, parce que l'ascèse profonde qui se prépare au même moment dans les hautes sphères de la capitale du Royaume (*français classique vs patois*), n'a pas encore vraiment touché les mentalités.

En effet, toutes réserves faites, la divergence entre gallo et français ne doit pas être à proprement parler une rupture, bien que la séparation commence sans doute dans les faits (voir plus bas).

D'autre part le français devient désormais un signum d'ascension sociale, langue "choisie" que semblent pratiquer les nobles en rapport avec la Cour (ou ses représentants en Bretagne) et une bonne partie de la bourgeoisie de la région, notamment dans les villes. A l'autre bout le peuple comprend certainement le français dans ses grandes lignes, mais dans l'ensemble ne peut dominer cette langue, ce qui convient fort bien à un système social d'ordres. Seuls doivent s'en rapprocher les groupes directement en relation (professionnelle) avec les milieux proprement francophones de Bretagne. Entre ces deux pôles, la bourgeoisie est le lieu social idéal de la rencontre, ce que l'on verra immédiatement.

Un tel système politique et sociolinguistique ne pouvait que favoriser l'expansion du français, d'autant que la capitale régionale n'est au fond pas très éloignée de Paris, de nombreuses élites parisiennes se recrutent ici. On peut dire sans doute que l'élite de la Haute-Bretagne durant l'Ancien Régime est globalement francophone. Le locuteur réellement francophone, pour auréolé qu'il soit de cette aptitude un peu mystérieuse, n'apparaît sans doute pas comme un extra-terrestre,

---

Loire moyenne) et des régions proches de langue d'oïl (dont les villes de Haute-Bretagne notamment). Il n'en reste pas moins qu'à partir de cette ordonnance fut définitivement confirmé le statut sociolinguistique supérieur du français, argument imparable pour l'accélération de la francisation. Mais en réalité, la Bretagne et la Haute-Bretagne, parmi les régions non soumises à l'influence géographique directe de Paris et de la Cour, étaient très en avance sur cette voie.

Rappelons que l'ordonnance de Villers-Cotterêts proclame que tous les documents du ressort de la justice doivent être "*prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel françois et non autrement*".

<sup>27</sup> Pour une approche plus fine de certains de ces problèmes diachroniques, voir Manzano (2003).

<sup>28</sup> C'est Voltaire qui, au XVIII<sup>e</sup>, qualifiera de marotiques des écrivains et conteurs qui comme La Fontaine, cultivent les régionalismes et les archaïsmes (d'où la référence à Marot et à la Renaissance).

<sup>29</sup> Comme Molière au XVII<sup>e</sup> et Marivaux au XVIII<sup>e</sup>. Rappelons qu'en outre le XVII<sup>e</sup> siècle met régulièrement en scène cette langue d'oïl populaire et/ou régionale à travers des mazarinades et pamphlets divers très prisés.

phénomène qui dans le même temps se produit ailleurs au sein du Royaume de France et notamment en Basse-Bretagne.

De cette situation témoignent par exemple les journaux tenus par certains bourgeois rennais de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Isbled 1992).

Que nous apprennent ces journaux ?

Tout d'abord que la bourgeoisie peut effectivement être considérée comme francophone. Un petit tableau rapide s'impose toutefois. Les commerçants en question appartiennent à la confrérie des marchands, attestée semble-t-il en 1340 et dotée de statuts dès 1437 (Isbled 1992 : 20), une telle organisation ne pouvant se produire sans une juridiction française écrite<sup>30</sup>. On ne doit pas manquer de remarquer que ce processus urbain cadre chronologiquement avec les mentions plus haut relevées de la Bretagne "gallo" (à partir de 1371). Cela pourrait vouloir dire que durant cette période est reconnue la montée rapide de la francisation des villes (la capitale en premier lieu), et l'assignation du gallo aux zones rurales de la Haute-Bretagne.

Quoi qu'il en soit, ce qui est parfaitement évident c'est que le français a seul pour ces bourgeois le statut de langue de l'écrit. Il l'avait en réalité depuis le Moyen Âge dans cette région de langue d'oïl, mais il l'aura plus encore à partir du rattachement définitif de la Bretagne au Royaume de France (Édit d'union, 1532)<sup>31</sup>. À mesure aussi que se restreignent les privilèges de la province (au cours du XVII<sup>e</sup> siècle notamment), on peut comprendre que le français soit de plus en plus cerné comme langue de l'ascension sociale et du pouvoir, non plus seulement à l'écrit mais à l'oral. Outre le fait d'être le médium normal du travail, cette langue devient donc sans doute quelque chose de plus, un *signum* d'appartenance sociale, ou plus justement d'ascension sociale, comme je l'ai écrit plus haut. Notamment pour ces marchands qui montent avec assiduité, du peuple dont ils sortent vers une élite qui peu à peu ouvrira ses portes<sup>32</sup>.

Pour autant, tous les marchands ne doivent pas écrire le français. Plus généralement d'ailleurs, le nombre de ceux qui semblent écrire le français à cette époque, est toujours de l'ordre de la minorité<sup>33</sup>. Par exemple, à la fin du XVII<sup>e</sup>

---

<sup>30</sup> Au moment où le français est précisément en voie d'éliminer le latin comme langue de l'officialité.

<sup>31</sup> Même si on laisse passer involontairement du gallo (les textes présentés par Bruno Isbled le montrent), en Bretagne (quand on sait écrire), on ne semble pas écrire en gallo au Moyen Âge, mais bien en français, parler de France qui joue le rôle de *koinè* "haute" dans cette région. Ceci se voit bien dans le domaine des lettres où, très tôt, un ecclésiastique et poète comme Étienne de Fougères, issu de Haute-Bretagne (fin XII<sup>e</sup>, *Le Livre des Manières*), illustre déjà une littérature de langue française, même si le gallo remonte parfois.

<sup>32</sup> Comme l'écrit B. Isbled (p. 22), les bourgeois rédacteurs paraissent appartenir à une « plèbe » des marchands au cours du XVII<sup>e</sup>. Il faudra attendre le début du XVIII<sup>e</sup> pour voir cette minorité s'élever, certains devenant alors prévôts de la corporation.

<sup>33</sup> J'utilise dans cette partie différentes cartes tirées de *l'Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France (1988)*, volume II, notamment la carte p. 419 : "L'alphabétisation des conjoints à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle". Ces cartes sont tirées de l'enquête rétrospective entreprise par le recteur Maggiolo (III<sup>e</sup> république), avec la collaboration de milliers d'instituteurs français. Bien que critiquable sans doute, c'est une enquête plutôt fiable, qui donne une idée raisonnable de la progression de l'alphabétisation et de la francisation.

siècle une moyenne générale d'environ 20% de nouveaux mariés sont capables de signer leur acte de mariage au sein du Royaume de France. Ce sont deux fois plus des hommes, de la France du nord ou de l'est<sup>34</sup>, la Bretagne paraissant clairement moins alphabétisée que la Normandie voisine.

Les scores de l'Ille-et-Vilaine se rapprochent de la moyenne générale (entre 15 et 18,75%)<sup>35</sup>, ce qui semble témoigner d'une meilleure francisation dans la zone d'influence directe de Rennes. Pour Rennes justement, Bruno Isbled (1992 : 31) avance un taux d'alphabétisation de 38%.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le handicap de la Bretagne se confirme si l'on se base cette-fois sur d'autres cartes tirées de la même *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France* (1988), volume II (: 460-461). Sans doute l'alphabétisation a-t-elle progressé entre temps dans les départements bretons, mais se confirme toujours la grande rupture déjà évoquée ("ligne Saint-Malo/Genève"). En outre, la hiérarchie intra-bretonne reste intéressante pour notre objet. L'Ille-et-Vilaine est toujours en tête en passant dans une tranche de 18,75 à 22,5 %, mais rejointe aussi par le Finistère. Si l'on considère la bonne francisation des villes et de Rennes notamment, se confirme ainsi l'idée que la campagne de Haute-Bretagne est difficilement pénétrée par cette langue (ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas comprise, bien entendu). On est là, très clairement dans le pays gallo. Jeu de chaises, car dans le même temps les Côtes d'Armor passent dans le degré qu'occupait l'Ille-et-Vilaine au XVII<sup>e</sup>.

Quant à la Bretagne bretonnante, elle révèle bien ce que l'on vérifiera jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Dans le Finistère : bonne francisation sans doute par les villes, le commerce, l'industrie, l'administration (on pense à Brest, Quimper etc.), diffusion lexicale à partir du français et des côtes, comme le montrent aujourd'hui encore plusieurs cartes de l'Atlas de Jean-Le Dù (2001). C'est donc vers l'intérieur, les Monts d'Arrée et la "montagne" bretonne, le Trégor, diverses péninsules etc. que le breton doit rester le plus compact<sup>36</sup>, assez souvent dans la zone même de la frontière. C'est à peu près l'objet qu'ont décrit Pitre-Chevalier ou Sébillot. Par rapport à la systémique historique du contact des langues il est intéressant de faire deux remarques supplémentaires. La première est que la langue bretonne semble se massifier, s'arc-bouter directement face au gallo, par exemple dans le Trégor, conservateur aujourd'hui même. D'où probablement cette tension identitaire palpable entre les deux zones dès le XIX<sup>e</sup> siècle. La deuxième se déduit de la première et rejoint les observations faites plus haut. Pour les bretonnants, le gallo est bien l'avant-poste de la romanisation, la langue qui fera perdre bientôt le fondement même de la bretonnité. Mais, si l'on réfléchit un peu plus, il est aussi la langue proche du terrain commun, à celui-ci adaptée, qui évite le plus longtemps possible la conflagration avec le français langue nationale et véhiculaire. Une partie essentielle de l'ambiguïté du gallo se trouve là.

Pour revenir à la Haute-Bretagne, les relativement bons scores de l'Ille-et-Vilaine montrent en premier lieu la pénétration du français en ville. Ils montrent aussi, indirectement et par soustraction, que l'écart est sans doute profond avec les

---

<sup>34</sup>Normandie, Picardie, Champagne, Lorraine et Ile-de-France, soit au dessus d'une ligne imaginaire Saint-Malo/Genève. À titre de comparaison, on atteint des scores toujours supérieurs à 22,5 % dans le Cotentin, voire 50 % dans l'Orne ou le Calvados, ce score de 50 % de mariés sachant signer est à l'époque le maximum possible. Il s'accompagne souvent d'un taux relatif élevé de femmes sachant signer. Tout cela démontre évidemment une bonne pénétration du français et situe la Bretagne gallèse dans une marche intermédiaire, donnant aussi crédit à l'idée de parlers locaux romans d'oïl passablement différents du français véhiculaire.

<sup>35</sup> Les Côtes d'Armor ou le Morbihan sont à cette époque sous la barre des 10%.

<sup>36</sup> Assez clairement, le Morbihan fait partie de la partie basse du tableau, toutes régions du royaume confondues, avec une très faible progression entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup>.

campagnes de Haute-Bretagne, où l'impact du français doit être bien plus limité. Mais comme la Haute-Bretagne est elle-même dans la zone d'expansion "typologique" du français, on peut voir en passant que le système global de compression des langues en Bretagne possède dès cette époque, et dans les grandes lignes (mais sans doute avec des taux différents), la configuration qui caractérisera le paysage linguistique jusqu'à notre époque.

Français	[villes + noblesse + moyenne et haute bourgeoisie]
Gallo	[campagnes de Haute-Bretagne + classes populaires + petite bourgeoisie]
Breton <sup>37</sup>	[campagnes de Basse-Bretagne + classes populaires + petite bourgeoisie]

\*

Ne pouvant revenir avec précision dans ce cadre sur le corpus écrit créé par nos marchands rennais du XVII<sup>e</sup>, je renverrai encore à Manzano (2003 : 140-149), non sans rappeler très rapidement ces quelques extraits<sup>38</sup>.

1. Le lundy vinct et saictième jour de juin mil sixs cens sinq, la foudre et tonnaire cheut [...] dessus le grand ostel et rompict plussieurs ymages...
2. Le lundi 27me jour de juin 1606, le tonnere tombit sur le clocher de Toussaintz et sur le grand autel...
3. Au mois de janvier 1623, l'église de Saint-Germain a été retuillée de neuf et l'autel Nostre-Dame refaict tout neuf et le portail de devers la rue Saint-Germain parachevé en la mesme année...
4. Et le jeudy douzième jour de juillet mille sis cens vinct et neuff, Jan Simon espouzit Anne Bordeaux an l'église de Toussaint...
5. Au moys d'aougt 1631, Jan Gaultier, tailleur d'habictz, espouza la fille de Desvallées, cordonnier.

---

<sup>37</sup> On peut comprendre que le cas du breton fut pendant l'Ancien Régime le plus délicat. D'une part les élites de Basse-Bretagne voyaient bien vers où allait le mouvement historique et social très favorable au français. Aucune chance concrète d'y échapper à terme, ce dont toutes les bourgeoisies du monde savent bien et vite prendre la mesure. D'autre part, le peuple restant profondément et pour longtemps imperméable au français (double problème de la distance entre les langues et de l'absence d'alphabétisation collective concertée), les catégories sociales intermédiaires se trouvaient dans l'obligation systémique de rester plus longtemps bilingues et diglottes puisque par le breton passait l'exploitation de la Basse-Bretagne. D'où probablement une ambivalence, voire une culpabilité, très lourdes chez les "éclairés" de Basse-Bretagne, contraints d'aller vers le français tout en conservant une langue dévalorisée par la promotion sociale. Cette difficulté ne s'imposant pas dans le cas d'une ville de langue d'oïl comme Rennes, on comprend peut-être un peu mieux pourquoi la francisation a pu y galoper durant l'Ancien Régime.

<sup>38</sup> Une étude complète de ces documents a par ailleurs été faite sous ma direction par Catherine Labat dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en Lettres modernes, Bruno Isbled ayant à l'époque fourni ses matériaux originaux (1995, Université Rennes 2, Département des Lettres).



On voit très vite que pour incorrects qu'ils puissent paraître à toute première vue, ces énoncés ne déparent pas dans les productions écrites du temps : variations dans l'écriture des mots (*tonnere/tonnaire, autel/ostel*), nombreuses graphies latinisantes pour l'œil (*refaict, Toussainctz*), graphèmes hérités de l'ancien et du moyen français, comme (y) : *lundy, moys*. On doit rappeler, à la décharge des bourgeois rennais, que le système graphique du français est en pleine évolution à cette époque. Durant toute cette période, l'orthographe reste aussi un véritable luxe, une superstructure qui n'est pas encore installée dans les mentalités et qui n'est pas soutenue par une norme explicite. Ces textes sont antérieurs ou contemporains à/de l'installation de l'Académie Française (1635) ou des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas. Rappelons à ce sujet que jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les plus experts arriveront encore à écrire différemment un même mot d'une page à l'autre, d'une publication à l'autre, relayant ainsi les incertitudes de l'ancien français. L'un de nos meilleurs écrivains, Voltaire, a ainsi corrigé ses textes, à quelques années de distance. La clémence et sans doute l'admiration s'imposent pour nos marchands et l'énormité du progrès qu'ils font avant même la mise en place du français classique.

De temps à autre remonte le substrat dialectal : parfaits en -i (*rompict, tombit*). D'autres fois on corrige (c'est-à-dire qu'on répercute probablement l'amélioration du français en cour) : *espouzit* (1629) devient *espouza* en 1631.

L'un dans l'autre, on voit bien que la langue française s'installe activement. Des énoncés comme le (3) ou le (5) paraissent très proches du standard de l'époque. Certes, les auteurs successifs des journaux paraissent écrire le français tels qu'ils l'entendent ou le réalisent le plus souvent, bien que tendant à se rapprocher d'une norme qu'ils soupçonnent plus qu'ils ne la maîtrisent. Nous sommes donc en face d'un français local rennais et de Haute-Bretagne. Ce n'est pas du gallo, même si plusieurs indices révèlent de ci de là l'interférence.

On se doute bien que ce français rennais évoluera avec le temps, à mesure notamment que le français central modèle/de référence évoluera. Mais l'essentiel est de comprendre que les élites l'intégreront de plus en plus dans leurs pratiques, écrites tout d'abord, et de plus en plus systématiquement orales. Ainsi s'organise historiquement la diglossie fonctionnelle de la Haute-Bretagne, d'une grande souplesse, en même temps garante de la fancophonie et de la "gallophonie".

Français, pôle haut	Langue d'élite (+ sociale, + urbaine) prioritairement écrite, éventuellement parlée.
Gallo, pôle bas	Langue du peuple (+ prolétariat urbain en HB, + rurale), toujours parlée, jamais écrite (auquel cas on passe forcément au français).

Dans ce schéma, hier comme aujourd'hui, on passe plutôt facilement d'un registre à un autre, à condition bien sûr d'avoir une formation concrète (ou scolaire, plus tard) en français, tout le problème est là. Sinon on est un paysan (ou "laboureur" au XVII<sup>e</sup>), ce qui d'ailleurs concorde avec un État français qui encourage la

perpétuation des classes sociales traditionnelles et se montre structurellement réticent à une trop grande mobilité sociale. Le gallo est alors le seul horizon possible du peuple de Haute-Bretagne, et ce jusqu'au XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> siècle, même si cette langue, de temps à autres, permet d'entrevoir un peu et très brièvement la belle lumière dégagée par le français. Dans une ville encore mêlée à la campagne, le gallo est toujours proche, présent et usuel dans les quartiers populaires, comme par ailleurs le breton chez les nombreux immigrés du peuple rennais.

### **Point de vue dialectologique, typologique et métrique : du patois à la langue**

L'avis circonstancié en romanistique est que le gallo est l'un des segments constitutifs de la langue d'oïl. Cette taxinomie repose sur une compilation de traits géo-diachroniques peu contestables : diphtongaisons "romanes" des voyelles ouvertes (MĒL > MĒL > /mjə/), traitement du /a/ tonique libre (type PRATUM, FENARE > /prə/, /fənə/), diphtongaisons "françaises" des voyelles fermées (/e/ > /ei/, /o/ > /ou/), amuïssement des voyelles atones finales (voir CARBONEM > /ʃerbõ/ et presque tous les cas ici examinés), palatalisations consonantiques, notamment du /k/ devant /a/ (CALĪDUM > /ʃaw/), sonorisation, voire disparition des occlusives intervocaliques du latin (VITAM > /vi:/) etc.

Sans aller plus loin, il suffit de comparer les quelques exemples précédents et leurs homologues français : /mjɛl/, /pre/, /fane/, /ʃarbõ/, /ʃo/, /vi:/. On comprend très vite qu'une telle proximité est en même temps gênante (quant à l'affirmation du gallo en tant que langue) et protectrice (quant à la perpétuation du gallo<sup>39</sup>). La proximité facilite en effet le passage d'un registre à l'autre : on gallèse le français ou on francise le gallo sans grandes difficultés. C'est même un art de vivre et de parler dans les campagnes de Haute-Bretagne. J'ai qualifié ce phénomène de "transcodage par équivalence" (Manzano 1997).

Pour autant, le gallo manifeste une personnalité propre au sein de la langue d'oïl, partageant au passage un certain nombre de traits avec différents parlers régionaux de l'ouest de la France<sup>40</sup>. Par exemple, le gallo se sépare du français pour ce qui concerne l'évolution ultérieure de la diphtongue "française" médiévale /ei/. Comme l'a très bien montré Jean-Pierre Chauveau à plusieurs reprises, on arrive à des produits divers et souvent déconcertants. /wɛ/ et /wa/ (types français) sont inconnus (sauf emprunts avérés, comme /swa/ < fr. *soir*). Ainsi, pour TĒ (fr. *toi*), TĒLA (fr. *toile*) on aura comme aboutissements des /te/, /ta/, /taj/, des /tej/, /taj/, /tajl/. On a sur le terrain l'impression d'un puzzle (effet très visible dans l'ALBRAM), mais en même temps, quoi qu'on dise, et même à manipuler les faits, le français est toujours proche.

On ne peut certes revenir dans ce cadre sur la totalité des arguments techniques et scientifiques permettant ou de rapprocher le gallo de ses voisins, ou au contraire

---

<sup>39</sup> L'idée est que si le gallo était franchement différent du français, les conditions du marché sociolinguistique et de la francisation auraient conduit à un déluge de matériaux proprement français sur le gallo. C'est en cela que la proximité assure la protection.

<sup>40</sup> Cette typologie justifie une tradition dialectologique de rapprochement au sein de la langue d'oïl occidentale. Voir par exemple Gauthier & Lavoie (1995).

de les en différencier, mais il fallait en avoir une idée convenable. Le lecteur pourra se référer directement à Chauveau (1984, 1989) ou à Chauveau (1995), dans Gauthier & Lavoie (1995). Quant aux bases de vérification des données de terrain, l'une des principales, fiables et nous ramenant au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, reste incontestablement l'ALBRAM (Guillaume & Chauveau, 1976, 1983).

\*

Jusqu'au bout cette question de l'emplacement du gallo au sein de la langue d'oïl et plus largement dans la gallo-romania pose ainsi problème, car il faut faire cadrer la typologie géo-diachronique *stricto-sensu*, telle qu'évoquée, et le projet en marche d'une consécration du gallo comme langue à part entière ou langue proprement dite. L'étalonnage nous ramène toujours plus ou moins directement à cette formulation de Paul Sébillot :

Le langage parlé dans le pays gallot ou français est un dialecte du français, qui a des affinités avec les dialectes des pays voisins, surtout avec l'angevin, le tourangeau et le bas-normand : il contient un grand nombre de vieux mots, un très petit nombre de mots empruntés au breton, et est, sauf des expressions locales assez nombreuses, mais à tournure très françaises, très facile à comprendre (Sébillot 1878 : 241)

Il y a quelques années (Manzano 1996 : 21-25), j'avais procédé à quelques calculs de type dialectométrique sur la base du "coefficient de Czékanowski", qui permet de soupeser convergence et divergence de deux ou *n* échantillons (en l'occurrence les réalisations de 30 items observés dans l'article en question, tant en gallo que dans les différents systèmes linguistiques confrontés : Normandie et Basse-Bretagne d'une part, autres langue romanes d'autre part). Ces divergences ou distances s'expriment en %, traduisant immédiatement en chiffres les différences perçues par l'oreille. On se bornera à rappeler les résultats, lesquels aident considérablement à poser la question du gallo, de son homogénéité, de son statut de langue, bref de résumer les difficultés qui sous-tendent l'identification de cette langue.

*Distances internes, Haute-Bretagne<sup>41</sup>*

	<i>Argentré du Plessis</i>	<i>Baguer-Pican</i>	<i>Plessala</i>	<i>Bains sur Oust</i>	<i>(Moyenne par points)</i>
<i>Argentré du Plessis</i>					25%
<i>Baguer-Pican</i>	22%				24%
<i>Plessala</i>	29%	24%			27%
<i>Bains sur Oust</i>	24%	26%	28%		26%
<i>(Variation moyenne)</i>	25,5%				

<sup>41</sup> On avait défini quatre points cardinaux : Baguer (départ. 35, nord, région de Dol), Argentré (départ. 35, est, proche de la Mayenne), Bains (départ. 35, sud, proche de la Loire-Atlantique), Plessala (départ. 22, ouest, sorte de centre géographique du gallo des Côtes-d'Armor).

Apparaît une forte unité du domaine gallo, mais il est vrai qu'on avait testé du vocabulaire et des verbes fondamentaux (type "boire", "soleil", "avril", "gauche" etc.). En clair, la distance ou variation phonétique moyenne en Haute-Bretagne (de l'ordre de 25%) semble indiquer que la structure des signifiants est en gros identique pour les 3/4, ce qui implique à l'évidence une intercompréhension immédiate, même quand les points sont géographiquement excentrés, comme c'est ici le cas. La distance phonétique observée renforcerait donc la cohérence étymologique du domaine : pour les cas observés du moins, les étymons sont les mêmes partout, l'unité du domaine est réelle. On se comprend facilement, quels que soient les signifiants locaux des lexies. C'est là sans doute un facteur d'unité, qui peut en partie légitimer un discours militant et normatif sur l'unité du gallo.

#### *Distances externes*

On ajoutait ensuite un point normand (légèrement au-delà de la ligne Joret<sup>42</sup>) et un point bas-breton (Erdeven, dans le Morbihan). La liste de mots était en outre adaptée ou traduite dans quatre langues romanes caractérisées. D'où :

	<i>Distance</i>	
<i>Gallo</i>	37%	<i>Campeaux (Normandie)</i>
<i>Gallo</i>	39%	<i>Ancien français (XII<sup>e</sup>)</i>
<i>Gallo</i>	42%	<i>Français central contemporain</i>
<i>Gallo</i>	57%	<i>Languedocien</i>
<i>Gallo</i>	61%	<i>Espagnol</i>
<i>Gallo</i>	85%	<i>Breton</i>

Réfléchissons rapidement sur le sens de ces distances.

#### *Gallo vs Normand*

En atteignant la ligne Joret, le saut des distances est plus important puisque l'on avoisine les 40%. On semble donc quitter objectivement les zones linguistiquement mal déterminées de Basse-Normandie méridionale (Avranchin notamment) pour entrer dans une nouvelle unité dialectale de langue d'oïl, plus nette cette fois : la Normandie proprement dite<sup>43</sup>.

#### *Gallo vs Français*

Bien qu'un peu plus éloigné que le normand, le français n'est pas très éloigné. Toutefois, avec une distance de 42% par rapport au français central, le gallo

<sup>42</sup> Cette ligne, classique chez les dialectologues, sépare la Normandie proprement dite des régions voisines de la Haute-Bretagne (Avranchin, campagne d'Alençon). Ici commencent les véritables traits dialectaux du normand, comme, parmi d'autres, la célèbre non-palatalisation du /k/ latin devant /a/ (type normand /ka/ = fr. *chat*). Le lecteur pourra se reporter à différents travaux de René Lepelley, notamment Lepelley (1995 : 8-20), plus généralement aux travaux du groupe des dialectologues de Caen (Lepelley, Boissel, Bougy).

<sup>43</sup> On retrouve donc de ce côté la même polarisation entre le vrai et le faux, déjà rencontrée vers l'ouest dans le contact avec le breton. La « vraie » Normandie commencerait donc avec la ligne Joret, comme la vraie Bretagne commence où finit le gallo !

semble placé dans une situation typologique difficile : d'une part, il se révèle suffisamment différent de la langue nationale, à la limite du compréhensible pour une oreille non préparée<sup>44</sup> ; d'autre part, la distance n'est sans doute pas suffisante pour lui délivrer le statut de langue à part entière, c'est à dire vraiment incompréhensible par le locuteur francophone moyen non préparé. Bien entendu, il faudrait ajouter à la perception phonétique la construction morpho-syntaxique d'ensemble qui rapproche encore les deux langues car le gallo partage globalement et naturellement le même ordre des mots que le français.

On pourra donc tout aussi bien donner tort à Sébillot, que lui donner raison, selon le point de vue. C'est en réalité l'histoire du verre à moitié vide ou à moitié plein, qui pèse lourdement sur toute normalisation du gallo.

\*

Il est intéressant de remarquer que la proximité augmente si l'on considère l'ancien français du XII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci ne se trouve plus qu'à 39% du gallo. On a ici la confirmation de deux faits : la « surévolution » diachronique du français au sein de la gallo-romania d'une part, l'air de famille entre gallo d'aujourd'hui et français d'autrefois d'autre part.

#### *Gallo vs Langues romanes du Sud*

Tant avec le languedocien qu'avec l'espagnol, les distances avoisinent les 60%<sup>45</sup>. En règle générale, des distances de cet ordre (> 50 %) s'observent quand on a affaire à des systèmes bien différenciés en langues. D'autre part, dans ces comparaisons, aux différences phonétiques observées viennent s'ajouter des cas de disjonction lexicale et étymologique, comme par exemple dans le cas de l'item "gauche" qui était testé : lang. *esquerra*, esp. *izquierda*.

#### *Gallo vs Breton*

Les cas de rupture étymologique se multiplient plus nettement encore dans cette confrontation, pour des items fondamentaux, ceux-là mêmes qui changent peu dans la Romania. Encore doit-on préciser que l'on a ici comparé du breton populaire, tel que le parlent des informateurs d'une soixantaine d'années, hors circuits scolaires ou militants. Ce breton là, on le voit (comme par ailleurs le breton unifié), utilise de nombreux mots d'origine romane, facilement reconnaissables dans la plupart des cas (ce qui concerne 1/3 des cas environ, type /pi:z/ "pois", /mi:z/ "mois" etc.). En dépit de ce facteur historique et sociolinguistique de rapprochement, on atteint une distance globale de 85%. Faut-il souligner à cet endroit qu'un tel score accredit sans peine l'idée plus haut avancée et entretenue par plusieurs auteurs d'une véritable « muraille de Chine » séparant les deux zones linguistiques de Bretagne ?

---

<sup>44</sup> Généralement, le francophone non préparé semble repérer un certain nombre de mots fondamentaux et un cadre phrastique général sans pouvoir parvenir à une intelligibilité totale. Car, précisément, les structures phonétiques divergentes ou certaines lexies locales compliquent l'interprétation.

<sup>45</sup> On rappellera que le languedocien est dialecte de la langue d'oc, ou de l'ensemble occitano-roman dans la terminologie de Pierre Bec (1963). Comme le languedocien est variété de référence de la construction occitane, on peut le prendre comme base de comparaison.

## **L'état du problème en 2013, ou la quadrature du cercle**

### **La triple identité négative**

Se trouvant de longue date sous la coupe du français, butant vers l'ouest sur le domaine breton, se diluant enfin vers l'est au sein d'un continuum dialectal relativement mal différencié, on peut dire pour conclure que le gallo cumule en effet les difficultés dans tous les sens, ce qui limite d'autant de vraies voies d'affirmation et fait peser, qu'on l'admette ou non, différents risques quant à l'avenir. Gilles Morin, l'un des fondateurs du militantisme gallésant moderne, évoquait à ce sujet une double satellisation du gallo par rapport au français et au breton (D'Hervé 2005 : 263). Un écrasement qui débouchait d'après lui sur une profonde névrose, un véritable mutisme collectif qu'il disait constater chez les élèves et parents d'élèves. Ses compagnons de la première heure, Le Coq, Leray, beaucoup d'autres au sein du mouvement *Bretagne Gallèse* notamment, partageaient ce genre d'opinion.

Tout cela reste vrai aujourd'hui encore sur le terrain, et l'une des idées centrales du militantisme gallésant a été de redonner fierté et parole au peuple de Haute-Bretagne. Y est-on parvenu ? C'est loin d'être assuré. Le fait que les institutions régionales reconnaissent de plus en plus explicitement la personnalité du gallo, le nomment expressément, n'est preuve de rien, ne garantit rien. Car cette remontée statutaire relève de la politique, qui est importante pour les langues, mais on est alors dans l'ordre des simplifications, des approximations. Toute action politique en a besoin. Sans entrer dans de longues considérations, il est facile de voir que l'Éducation Nationale, les différents conseils de Bretagne, la presse également, reprennent ou relaient désormais une vulgate qui est, pour résumer : celle de la Bretagne à deux langues régionales, dont l'une le gallo, aurait été (comme l'autre, le breton) historiquement marginalisée depuis le Traité de Villers-Cotterêts et pour laquelle une réhabilitation doit s'envisager.

On ne saurait d'ailleurs reprocher aux politiques, administrateurs et journalistes divers d'utiliser et de diffuser ce vade-mecum désormais répandu et de plus en plus appelé à l'être. Seulement souligner que le temps, les vitesses de tels ordres ne sont pas ceux de la linguistique.

Si l'on veut donc comprendre réellement les difficultés d'affirmation du gallo, celles d'hier comme celles qui ne manqueront pas de se présenter de manière récurrente, il serait toutefois plus juste de dépasser le modèle binaire évoqué et de nous référer, pour finir, à une triple identité négative, déclinée comme suit.

### ***Gallo et breton***

C'est tout d'abord la relation avec le breton. Une relation délicate et très souvent ambiguë. Car l'enjeu essentiel est pour les gallésants de faire admettre que le gallo est langue de Bretagne, plus sur un plan symbolique que dans les faits. Non une langue complice du "français", sorte de "cheval de Troie" de la francisation et de la réduction de l'identité bretonne. Ce qui veut dire qu'on tend par tous les moyens à le faire admettre comme l'une des deux langues identitaires de la Bretagne, ce sur quoi achoppe la construction bretonne historiquement menée par des bretonnants dans une optique plus haut évoquée à propos de la frontière.

Le breton, pour sa part, est ou passe pour une vraie langue<sup>46</sup>. Il n'aurait rien à prouver, contrairement au gallo<sup>47</sup>. Non que le breton soit à l'abri du français bien sûr, lui-même ayant expérimenté négativement la domination française. Mais il reste typologiquement étranger au français, encore qu'ayant subi une forte influence lexicale sur le terrain du fait d'un très long contact (Manzano 1996 : 44). Dans ces conditions, et dans une logique de la résistance historique de l'Ouest breton à l'acculturation française, le breton est légitimé par sa non-romanité. Du même coup, l'espace symbolique du gallo en est d'autant réduit, coincé qu'il est entre sa "francité" présumée, mal vécue, et l'authenticité bretonne qui tend à le minimiser voire à le rejeter. Ajoutons que pour nombre de bretonnants, bien qu'il y ait ces derniers temps plutôt pacification, le gallo reste profondément suspect dès lors qu'il constitue de fait le front avancé de la Romania, particulièrement de la Romania française.

Il y a quelques années (2004), à l'occasion de la reconnaissance du gallo par la Région Bretagne comme "langue romane spécifique à la Bretagne", certains commentaires sur le site de l'Agence Bretagne Presse relayaient une partie de ces approches virulentes, auxquelles les tenants du gallo répondaient d'ailleurs au coup par coup. En voici deux exemples.

"Cette affirmation met le breton et le gallo sur un pied d'égalité ce qui n'est pas vrai. Le gallo n'existe pas, il n'y a que des parlers 'gallos' tous soit éteints soit en phase terminale et leur langue littéraire est et a toujours été le français. Le breton a une tradition littéraire attestée très ancienne et a réussi à se standardiser par une volonté politique forte (skol Walarn<sup>48</sup>) pour être le vecteur linguistique concurrent du français. Passant d'une société rurale à une société urbaine technologique les parlers gallo n'ont pas atteint le niveau des langues modernes."

"Vous n'avez pas d'histoire (le «gallo» ne renvoie à aucun capital historique de valeur), bien au contraire c'est le résidu très éloigné du (bas)latin vainqueur du gaulois, dernière langue celtique continentale, bâtardisé à un stade très avancé par sa proximité avec les villes francisantes voisines."

---

<sup>46</sup> La réalité est bien plus complexe, car le breton est lui-même fragmenté et vit sur le terrain au niveau des "badumes", ou formes locales paritaires du breton (Jean Le Dû 1996). C'est vrai néanmoins que celui-ci est vu comme une vraie langue, non le gallo, on l'a souligné plusieurs fois.

<sup>47</sup> Voir cette formule de Paul Sébillot (déjà rencontré), formule qui lui est sans doute reprochée par des militants actuels du gallo : *Les paysans de la Haute Bretagne parlent un langage qui leur est propre : le patois gallo. N'étant qu'un patois, il est loin de valoir le breton et le français qui sont des langues, mais il est cependant plein d'originalité et d'expression* (1904, rappelé par Claude Capelle [1988] : 42).

<sup>48</sup> Comme le remarque par exemple Abalain (2007 : 165) cette composante du renouveau breton publia la revue *Gwalarn*, de 1925 à 1944 (Abalain 2007 : 271), conçue à destination et en fonction d'une élite bretonnante, s'écartant expressément du breton dialectal en vue de créer, suivant les idées de Roparz Hemon, une littérature de haute qualité sur différents modèles exemplaires de l'époque, dont le modèle politique catalan. L'association gallèse *Les compagnons de Merlin* (1939-1945) publia elle-même une revue intitulée *Galerie* [Gwalarn et Galerie sont les noms breton et roman du vent de nord-ouest (fr. *norôit* ou *norois*)]. Compte-tenu de différentes dérives collaborationnistes qui sont bien connues en Bretagne (Roparz Hemon fut condamné à 10 ans d'indignité publique en mai 1946 et s'exila en Irlande), l'ensemble de ce mouvement régionaliste très discuté et dont différents membres s'étaient impliqués dans l'esprit ou les rouages du régime de Vichy, s'interrompt après la seconde guerre mondiale.

On pourrait renvoyer les réactions de ce genre à leurs auteurs respectifs dans une ambiance où "les caractères sont tranchés, les rivalités tenaces, les haines s'expriment avec violence" (Roparz Hemon, *Manifeste de Gwalarn*). Pour nous, le plus intéressant est de remarquer que de cette relation souvent négative avec le breton se déduit une *culpabilité* potentielle mais pesante de la Haute-Bretagne. C'est une de ces difficultés qui rendent le problème si aigu, qui nous rappelle aussi que le gallo n'est pas n'importe quelle langue d'oïl, par la question de cet adossement au breton, évoqué dès le début de la contribution.

### ***Gallo et langues d'oïl***

Il y a ensuite la relation avec les groupes romans typologiquement proches mais non localisés en Bretagne. La Haute-Bretagne est en contact direct avec différents parlers d'oïl évoqués plus haut : ceux de Basse-Normandie, de Mayenne, de Loire-Atlantique<sup>49</sup>. Cette fois, par rapport à l'angle précédant, le paradoxe s'inverse, et il est particulièrement net dans la partie nord de la Marche : comment assurer ou équilibrer sa bretonnité quand on parle et quand on se comporte à peu de choses près comme les voisins non bretons, et que l'on a bien conscience que cette difficulté (ou autre culpabilité) vient s'ajouter à la culpabilité précédente. La voie est étroite et les solutions consistent, comme je l'ai rappelé plus haut, à recréer l'écart linguistique et identitaire en exaspérant les différences. Tout peut alors servir : de menus faits de langue, mais aussi bien la manière de travailler, de penser, de manger etc. Bref, la totalité anthropologique.

Il semblerait toutefois qu'il y ait moins de crispation vers l'est que vers l'ouest. Le mouvement gallésant s'intéresse régulièrement à des secteurs géolinguistiques comme la Normandie ou les Îles anglo-normandes, moins semble-t-il au Maine et à la Mayenne. On peut y voir soit l'expression de ce miroir identitaire dans lequel on ne veut pas trop se regarder ; soit encore le déplacement du conflit avec le français sur un terrain sociolinguistique autre que le terrain français ou breton<sup>50</sup>.

### ***Gallo et français***

C'est enfin la relation conflictuelle avec le français. Tant que le gallo n'est conçu que comme du mauvais français, n'est pas une langue au même titre ou au même niveau que le français, à plus forte raison n'est pas une langue différente du français, son statut est pour le moins fragile. Alourdi par son double statut campagnard et de langue d'autrefois, il est peu susceptible d'attirer les jeunes. Le relatif manque d'attrait constaté pour le gallo chez les adolescents (collégiens et surtout lycéens) ou les étudiants, trouve sans doute là une de ses motivations

---

<sup>49</sup> Ainsi que je l'ai souligné (Manzano 1996 : 37), et comme le confirment différentes études locales, ce secteur, historiquement breton, manifeste une réelle tendance au détachement de la Bretagne, tendance qui sans être générale, est régulièrement une source de préoccupation pour les militants de l'unité bretonne.

<sup>50</sup> Pour certains observateurs (et l'Unesco, Moseley 2010), le *jèrriais* ou *jerisiais* (normand [ou français] de Jersey) ou le parler de Guernesey sont "sévèrement en danger", alors que celui d'Aurigny est réputé éteint. Le premier, notamment, semble profiter de mesures d'incitation, peut-être parce qu'il n'est pas éloigné de la fin, le tout dans une ambiguïté relationnelle et terminologique marquée entre normand et français.



principales. Certains le disent ou le manifestent dans leur attitudes, d'autres le cachent et relancent ainsi la névrose collective.

Dans cette perspective, il faut donc pouvoir dire et si possible prouver que le gallo n'est pas avatar du français, voire qu'il mérite l'appellation de langue comme le français, voire encore qu'il est une langue typologiquement différente du français. Pour sortir de ce piège typologique existent deux solutions principales.

La première réside dans les choix graphiques qu'on voit apparaître chez les militants depuis une vingtaine d'années. Nombre de ces choix montrent à l'évidence qu'on tente de creuser par la graphie un écart que la phonétique n'est pas en mesure d'assurer correctement (voir plus haut).

Le gallo n'est pas seul pris par cette logique au sein de la Romania. Dans le domaine ibérique, domaine exemplaire s'il en est, on voit depuis quelques décennies le *valencien* tenter de se séparer du catalan, notamment par les graphies. L'*aragonais*, l'*asturien*, d'autres encore, exploitent aussi la même voie, mais pour se dégager au mieux cette fois du *castillan*.

Du même coup, suivant la distance qu'on veut prendre, se déduisent des approches diverses (y compris pédagogiques) qui révèlent en fait des camps distincts, voire tranchés, dans l'approche du gallo : certains courent vers un franc affranchissement du gallo (dans une relation conflictuelle avec le français), d'autres le traitent toujours comme relativement solidaire du français (dans une relation de complémentarité et de proximité). On pense donc accumuler de la distance par un mouvement de normativisation typiquement militant. C'est sans doute une manipulation, sans doute compréhensible. Mais tout le monde sait bien à quel point les querelles peuvent être vives en Haute-Bretagne et la déception parfois forte chez ceux qui connaissent ou pratiquent encore le gallo<sup>51</sup>.

L'autre solution, fortement liée à la première, se fait en direction de l'histoire même de la Romania dans cette région. Dans la logique de certains travaux d'Alan J. Raude, on a vu monter depuis deux décennies le concept de *britto-roman*. Il est impossible de critiquer une telle théorie en peu de mots. On se bornera donc à souligner que cette manipulation consiste cette fois à référer le gallo à un écartement typologique dès les phases anciennes de la Romania. Le rapprochement avec les taxons romanistiques usuels très lentement établis et discutés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, peut faire bondir. Il y aurait ainsi un *britto-roman*, comme il y a (en parallèle en somme) un gallo-roman, un ibéro-roman, un

---

<sup>51</sup> Comment faire effectivement pour lire, c'est-à-dire pour ramener au gallo paritaire un énoncé-type comme *Il a preinz l'orczoelh pór raqoedr la saun du pórcèu* (graphie ELG dite normalisée). Sachant que d'autres proposeront de l'écrire *Il a prinz l'orceù pourr raqheudr le sang du poursèl* (l'une des graphies proposées par Bertrand Obrée, militant connu du gallo) ou encore *Il a prîns l'orçuelh pór racuedre le sânu du porçèu* (graphie ANEIT) [= fr. "Il a pris le récipient pour recueillir le sang du porc"]. Tout cela parmi une bonne dizaine de systèmes graphiques (plus si l'on tient compte des variantes ou de celles qui vont encore apparaître). Depuis quelques années, une signalétique gallèse (base ELG) existe dans une station de métro de Rennes (et une en breton dans une autre station). Des sentiments divers sont recueillis depuis, de la surprise ou la simple interrogation à l'offuscation. Un militant, il est vrai opposé la tendance principale, comme beaucoup d'autres, disait avoir le sentiment de lire une langue étrangère, polonaise ou langue plus lointaine encore.

rhéto-roman etc. Un jour pourrait donc venir où le gallo ne serait plus gallo-roman. Pourquoi pas ?

Le plus important est que cette façon de dire et de conformer les faits avance sans aucune critique scientifique et peut donc passer progressivement du terrain militant aux phases politiques et décisionnelles. Les sites internet, les blogs qui répandent la théorie se diversifient. La principale mouvance militante, répartie sur les sites de [Bretagne Gallèse] ou de [Maezoe] revendique de plus en plus clairement ce positionnement, le nouveau site de Maezoe (en reconstruction) se présentant d'ailleurs ainsi :

Bienvenue sur le site de *Maezoe-Tenaunt*, l'institut d'études britto-romanes.

Les formulations comme la suivante tendent à devenir rituelles, apparaissent sur différents sites et sont régulièrement postées notamment à l'intention des militants bretons et bretonnants :

Le gallo (ou britto-roman) est la langue romane parlée traditionnellement dans la partie orientale de la Bretagne. C'est une langue d'oïl comme le français, le picard ou le poitevin, résultat de l'évolution du latin populaire. Langue non reconnue et longtemps méprisée, elle est encore souvent désignée par le terme de "patois". Le gallo est une des deux langues particulières de la Bretagne. C'est la langue bretonne romane, alors que le breton (ar brezhoneg) est la langue bretonne celtique<sup>52</sup>.

Tout en respectant l'engagement sans doute sincère de nombre de militants, force est de voir qu'on se trouve là sur le fil du rasoir ou dans une construction non suffisamment étayée, trop rapide, qui passe en quelques années de l'idiome roman de terrain à la langue romane de Bretagne, puis au britto-roman<sup>53</sup>.

Cette conclusion illustre sans doute la fragilité et les difficultés de construction d'une langue et d'une identité dans l'urgence. Ce terme d'urgence peut étonner, mais le temps des langues n'est pas le temps des locuteurs des langues. Les constructions occitane, catalane, bretonne, sans garantir la pérennité, ont commencé plus tôt, pour des langues à des degrés divers distinctes du français. Quant à ce dernier, modèle du genre, c'est en siècles que se mesure son institution. En somme, comment faire pour abstraire en 50 ans une langue littéraire, de culture et normative, à partir de cette langue de ruraux accrochée au terrain et faisant pour cette raison même preuve de réelle vitalité (Manzano 2005)<sup>54</sup>. Faut-il normativiser, et si l'on pense que oui, comment ? Ne va-t-on pas tuer la poule aux œufs d'or en voulant l'unifier à tout prix, l'écrire, la standardiser, l'enseigner ? Quoiqu'on fasse, ne se trouve-t-on pas face à un problème de même nature que la quadrature du cercle ?

---

<sup>52</sup> Extrait de la mouvance Bretagne Gallèse, notamment posté sur certain blogs par Jean-Luc Ramel, président de l'association.

<sup>53</sup> En arrière-plan : le gallo est la langue romane de Bretagne = le catalan est la langue romane de Catalogne etc. De telles collusions subliminales sont-elles directement acceptables ?

<sup>54</sup> L'idée que la normativisation centralisante peut tuer la langue "polylectale" qu'elle entend protéger gagne du terrain et apparaît sur certains blogs et sites. Voir récemment (2011) une intervention sur Médiapart.fr.

## Références

### *Lives et articles*

- Abalain, Hervé (2000). *Histoire de la langue bretonne*. Gisserot, 127 pages.
- Abalain, Hervé (2007). *Le français et les langues historiques de France*. Gisserot, 320 pages.
- Bec, Pierre (1963, 1<sup>ère</sup> édition). *La langue occitane*. Paris, PUF, Que sais-je ? 128 pages.
- Boujot, Corinne (1987). *Aspects culturels de la Haute-Bretagne*. Institut Culturel de Bretagne, 183 pages.
- Broudic, Fañch (1997). *À la recherche de la frontière. La limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Brest, Ar Skol Vreizoneg. 179 pages.
- Capelle, Claude (1988). *Le gallo et les langues celtiques*. Bretagne Gallèse & Études et recherches gallèses. 104 pages.
- Chauveau, Jean-Paul (1984). *Le gallo : une présentation*. Faculté des lettres de Brest, Université de Bretagne occidentale, Section de celtique. 252 pages.
- Chauveau, Jean-Paul (1989). *Évolutions phonétique en gallo*. Éditions du CNRS, 293 pages.
- Chauveau, Jean-Paul (1995). "Les parlers du Nord-Ouest". Dans Gauthier & Lavoie (1995 : 145-186).
- Chauveau, Jean-Paul (2008). "La formation du vocalisme du gallo" (pages 123-164). Dans J.-P. Angoujard & F. Manzano (dir.) *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*. PUR, Cahiers de Sociolinguistique n°12. 236 pages.
- D'Hervé, Gildas (2005). "Le gallo dans l'enseignement, l'enseignement du gallo". Dans Th. Bulot, V. Fillol, C. Moïse (dir.). *Revue Marges linguistiques*, n°10. Pages 262-281.
- Dottin, Georges (1918). *La langue gauloise*. Klincksieck, 364 pages.
- Fleuriot, Léon (1980). *Les origines de la Bretagne*. Payot, 360 pages.
- Gauthier, Pierre & Lavoie, Thomas (1995). *Français de France et français du Canada*. Centre d'Etudes Linguistiques (Université Lyon 3), 439 pages.
- Gilliéron, Jules (1918). *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*. Paris, Champion. 360 pages.
- Giordan, Henri (dir. 1984). *Par les langues de France*. Centre national d'art et de culture Georges Pompidou/CCI. 102 pages.
- Guillaume, Gabriel & Chauveau, Jean-Paul (1976, 1983). *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*. Paris, éditions du CNRS, vol. 1 (1976), vol. 2 (1983).
- Isbled, Bruno (1992). *Moi, Claude Bordeaux. Journal d'un bourgeois de Rennes au 17<sup>ème</sup> siècle*. Rennes, Apogée. 255 pages.
- Lebrun, François ; Venard, Marc ; Quéniart, Jean (1981). *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, sous la direction de Louis-Henri Parias. Tome II : de Gutenberg aux Lumières. Nouvelle Librairie de France, 1988. 669 pages.
- Le Coq Jahier, André (2008). "1977-2007 : 30 ans d'enseignement du gallo" (Pages 225-234). Dans J.-P. Angoujard & F. Manzano (dir.) *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*. PUR, Cahiers de Sociolinguistique n°12. 236 pages
- Le Coq, André (2009). "L'enseignement du gallo" [<http://trema.revues.org/942>]
- Le Dû, Jean (1996). "La situation sociolinguistique de la Basse-Bretagne" (Pages 129-143). Dans F. Manzano (dir.) *Langues et parlers de l'ouest*. PUR, Cahiers de Sociolinguistique n°1. 185 pages.
- Le Dû, Jean (2001). *Nouvel atlas linguistique de la Basse-Bretagne*. CRCB, Brest, 2 volumes.
- Le Berre, Yves & Le Dû, Jean (1997). "Ce que nomme « breton »" (pages 99-116), Dans A. Tabouret-Keller dir. *Le nom des langues. I, les enjeux de la dénomination des langues*. Peeters Louvain-la-Neuve, 274 pages.
- Leray, Christian (1996). "Articuler les recherches en sociolinguistique et en éducation" (Pages 81-92). Dans F. Manzano (dir.) *Langues et parlers de l'ouest*. PUR, Cahiers de Sociolinguistique n°1. 185 pages.
- Manzano, Francis (1993, 1997). "Identité et frontière : linéaments d'une recherche en cours sur le contact normano-breton". Cahiers du Groupe de Recherche sur l'Economie Linguistique de la Bretagne (GRELB) Brest : Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 1997 Volume 9 : 1992-1993, pp. 105-125.

Manzano, Francis (1995). "De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne". Revue *KLASK*. Université Rennes-2 Haute-Bretagne (: 57-66).

Manzano, Francis (1996, 1<sup>ère</sup> éd. 1995). "Sur le statut sociolinguistique du gallo : une identité en question" (Pages 81-92). Dans F. Manzano (dir.) *Langues et parlers de l'ouest*. PUR, Cahiers de Sociolinguistique n°1. 185 pages.

Manzano, Francis (1997). "Le gallo à la fin du XX<sup>e</sup> siècle mythes, réalités et perspectives" (Pages 405-451). Dans F. Manzano (dir.) *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*. PUR, Cahiers de Sociolinguistique n°2-3. 451 pages.

Manzano, Francis (2003). "Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques" (Pages 133-175). Dans Ch. Leray & F. Manzano (dir.) *Langues en contact : Canada, Bretagne*. PUR, Cahiers de sociolinguistique n°7. 196 pages.

Manzano, Francis (2005). "Les langues régionales de France sont-elles égales dans le recul ? Eléments de réflexion et de programmation pour une approche anthropologique, écologique et systémique des langues de France". Dans Th. Bulot, V. Fillol, C. Moïse (dir.). Revue *Marges linguistiques*, n°10. Pages 133-156.

Moseley, Christopher (éd.), 2010. *Atlas des langues en danger dans le monde*, 3<sup>ème</sup> éd. Paris, Editions UNESCO.

Version en ligne: <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>

Sébillot, Paul (1878) "Sur les limites du breton et du français, et les limites des dialectes bretons". *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1878, volume 1, n°1-2, pages 236-247.

Walter, Henriette (1991). "Nommer sa langue en haute-Bretagne" (: 533-537). *Les Français et leurs langues*, dir. Jean-Claude Bouvier & Claude Martel. Publications de l'Université de Provence, 550 pages.

### **Sitographie**

[Académie de Rennes] [http://www.cndp.fr/crdp-rennes/crdp/crdp\\_dossiers/dossiers/gallo/langue/langue2.htm](http://www.cndp.fr/crdp-rennes/crdp/crdp_dossiers/dossiers/gallo/langue/langue2.htm)

[Agence Bretagne Presse - Gallo : une longue route pour la reconnaissance] <http://www.com/fetcagencebretagnepresseh.php?id=28124>

[Bretagne gallèse] <http://www.bertaeyn-galeizz.com/>

[Hyper Articles en Ligne, HAL], différents articles disponibles en ligne <http://hal.archives-ouvertes.fr>

[La Bouèze] <http://www.laboueze.com>

[La Granjagoul] <http://www.lagranjagoul.fr>

[Maezoe] <http://maezoe.org/>

[Mort programmée des langues galleises] <http://blogs.mediapart.fr/blog/ker-beirhos/070711/mort-programmee-des-langues-galleises>

[Philippe Blanchet & André Le Coq - Pratiques et représentations...] <http://www.prefics.org/credilif/travaux/RapportGallo1.pdf>.

[Région Bretagne] [http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod\\_62350/pays-gallonet-un-portail-pour-la-culture-gallese](http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_62350/pays-gallonet-un-portail-pour-la-culture-gallese)

138

**BCLL**

BIBLIOTHÈQUE DES CAHIERS DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN

LINGUISTIQUE  
GÉNÉRALE

# Le nom des langues IV

## *Nommer des langues romanes*

sous la direction de

Jean-Michel ELOY



PEETERS

Ce volume IV de la série *Le nom des langues* créée par A. Tabouret-Keller porte sur la nomination des langues romanes. En abordant dans le cadre d'un même *phylum* les processus de nomination – qui manifestent en réalité, comme il a été plus que démontré dans les volumes précédents, des processus de création et d'élaboration des langues –, ce volume pose la question des héritages du latin et d'une éventuelle cohérence millénaire. On ne prétend cependant pas ici résoudre cette question.

Envisagé dans des profondeurs diachroniques diverses, un même questionnement principal traverse les différents cas : quel est le rapport de la nomination à l'existence même des langues, c'est-à-dire à leur accession à l'existence reconnue socialement et politiquement ? Les études de cas portent sur le *français* d'Acadie, le *castrapo* de Galice, le *francoprovençal*, le *cajun* de Louisiane, le *genovese*, le *catalan*, le *gallo* et le *picard*. On se rappellera que les volumes précédents de la série abordaient aussi des cas comme le roman, l'aroumain, l'occitan, le francanglais, le nouchi ou des créoles portugais d'Afrique. Cette simple énumération suggère assez le caractère novateur de la problématique de la nomination – et pas seulement du « nom des langues » : sans s'arrêter à une nomenclature consensuelle des savants, plutôt peu évolutive, les chercheurs observent ici, en sociolinguistes autant qu'en philologues, des processus créatifs nombreux et multiformes, en tout cas complexes par la récurrence des conceptions sur les pratiques.

Toutes ces variétés illustrent que l'individuation linguistique, dont la nomination est un moyen ou un aboutissement, met en cause des données anthropologiques fondamentales et tout le jeu des réalités sociales, politiques et des débats idéologiques au sens le plus large.

La rencontre proposée ici, entre l'intérêt porté traditionnellement aux langues romanes et le développement contemporain des recherches *sociolinguistiques*, contribuera sans doute à renouveler une thématique romaniste aux nombreuses implications d'avenir.

Peeters - Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain  
256 pages - 16 × 24 cm  
ISBN 978-90-429-3235-7 - avril 2016